

2024-25



REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Le 4 avril 2024

Le conseil de la communauté de communes Fier et Ussès, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Sallenôves, à 19h00 sous la présidence de M. Henri CARELLI.

Date de convocation du conseil de communauté : 22 mars 2024

Nombre de conseillers : en exercice 32 - présents 20 - votants 32.

Présents :

Pierre AGERON, Christian BOCQUET, Dominique BOUVET, Henri CARELLI, Jacqueline CECCON, Rocco COLELLA, Roger DALLEVET, Fabienne DREME, Luc DUBOIS, Christophe GUITTON, Philippe LANGANNE, Cécile LOUP FOREST, Christiane MICHEL, Séverine MUGNIER, Roland NEYROUD, Michel PASSETEMPS, Henri PERRIN, Maly SBAFFO, Yvan SONNERAT, Brigitte TERRIER

Procurations :

Yolande BAUDIN à Philippe LANGANNE
Carole BERNIGAUD à Fabienne DREME
Thomas BIELOKOPYTOFF à Rocco COLELLA
Elisabeth BOIVIN à Séverine MUGNIER
Jean-Pierre CHAMBARD à Cécile LOUP FOREST
François DAVIET à Brigitte TERRIER
Elodie DONDIN à Maly SBAFFO
Karine FALCONNAT à Pierre AGERON
Sophie FORNUTO à Luc DUBOIS
Virginie FRANCOIS à Michel PASSETEMPS
Yves GUILLOTTE à Christian BOCQUET
Sylvie LE ROUX à Roland NEYROUD

Secrétaire de séance : Henri PERRIN

N° 2024-25 : Vote du budget annexe de la ZAE des Rioudes – Budget 2024

Monsieur Christophe GUITTON, Vice-Président en charge des finances, rapporteur

Vu le Code général des Collectivités territoriales,

Vu la délibération n° 2021-96 du Conseil communautaire du 23 septembre 2021 portant mise en place de la nomenclature M57 pour les budgets principal et annexe de la ZAE des Rioudes à compter du 1^{er} janvier 2022,

Vu la délibération n° 2021-139 du Conseil communautaire du 9 décembre 2021 portant approbation du règlement budgétaire et financier de la CCFU, autorisant notamment le principe de fongibilité des crédits,

Vu les travaux de la commission finances réunie en date du 21 mars 2024,



Le budget primitif 2024 du service annexe de la ZAE des Rioudes de la Communauté de Communes Fier et Usse, établi suivant la nomenclature M 57 qui est soumis à l'approbation du conseil communautaire conformément aux articles L2312-1 et suivants du code général des collectivités territoriales :

- s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de **174 843.70 €** en section de fonctionnement,
- présente un total de dépenses en section d'investissement de **174 743.70 €** et un total de recettes en section d'investissement de **183 063.70 €**,

se répartissant comme suit :

BUDGET PRIMITIF 2024 - BUDGET ANNEXE DE LA ZAE DES RIOUDES									
FONCTIONNEMENT									
DEPENSES					RECETTES				
chapitre	intitulé	Restes à réaliser	Propositions nouvelles	Vote	chapitre	intitulé	Restes à réaliser	Propositions nouvelles	Vote
011	Charges à caractère général		41 680,00	41 680,00					
	total des dépenses réelles	0,00	41 680,00	41 680,00		total des recettes réelles	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections		133 063,70	133 063,70	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections		174 743,70	174 743,70
043	Opérations d'ordre à l'int. section de fonct.		100,00	100,00	043	Opérations d'ordre à l'int. section de fonct.		100,00	100,00
	total des dépenses d'ordre	0,00	133 163,70	133 163,70		total des recettes d'ordre	0,00	174 843,70	174 843,70
	TOTAL			174 843,70		TOTAL			174 843,70
	Résultat reporté			0,00		Résultat reporté			0,00
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	0,00	0,00	174 843,70		TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	0,00	174 843,70	174 843,70
INVESTISSEMENT									
DEPENSES					RECETTES				
chapitre	intitulé	Restes à réaliser	Propositions nouvelles	Vote	chapitre	intitulé	Restes à réaliser	Propositions nouvelles	Vote
	total des dépenses réelles	0,00	0,00	0,00	16	Emprunts et dettes assimilés		50 000,00	50 000,00
	total des dépenses d'ordre	0,00	174 743,70	174 743,70		total des recettes réelles	0,00	50 000,00	50 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections		174 743,70	174 743,70	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections		133 063,70	133 063,70
	total des dépenses d'ordre	0,00	174 743,70	174 743,70		total des recettes d'ordre	0,00	133 063,70	133 063,70
	TOTAL	0,00	174 743,70	174 743,70		TOTAL	0,00	183 063,70	183 063,70
	Résultat reporté			0,00		Résultat reporté			0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	0,00	174 743,70	174 743,70		TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	0,00	183 063,70	183 063,70

Il est proposé au conseil communautaire :

- **D'adopter** la proposition de budget primitif du service annexe de la ZAE des Rioudes de la CCFU pour 2024 suivant la nomenclature M57,
- **De déléguer** au président la possibilité de procéder à des mouvements de crédits, de chapitre à chapitre, dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de chacune des sections, à l'exclusion des crédits relatifs aux éventuelles charges de personnel.

Le conseil communautaire adopte à l'unanimité ces propositions.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Le Président certifie le caractère exécutoire de la présente délibération.

Le Président,
Henri CARELLI



Le secrétaire de séance,
Henri PERRIN